

MASTER

Vu le code de l'éducation ;
Vu le décret n° 84-573 du 5 juillet 1984 modifié relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur ;
Vu le décret n° 99-747 du 30 août 1999 modifié relatif à la création du grade de master ;
Vu le décret n° 2002-481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
Vu l'arrêté ministériel du 13 septembre 2010 relatif à l'habilitation de l'Université de Nantes à délivrer des diplômes nationaux ;
Vu les pièces justificatives produites par M. Bertrand, Jean BOURDON, né le 15 avril 1958 à SOMAIN (59) en vue de son inscription au master ;
Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressé a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires ;

Le diplôme de **MASTER DROIT, ÉCONOMIE, GESTION**, à finalité PROFESSIONNELLE, mention MANAGEMENT, spécialité MANAGEMENT DE PROJET EN SYSTÈMES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION (MPSIC), *mention bien*

est délivré à **M. Bertrand, Jean BOURDON**

au titre de l'année universitaire 2010-2011

et confère le **grade de master**,

pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait à Nantes, le 30 novembre 2011

Le titulaire



le Président,

Yves LECOINTE



Le Recteur d'Académie,
Chancelier des universités

Gérald CHAIX

N° 2011402491
NANTES

9414443